

ORGANISATION DES CLASSES PRIMAIRES

INFORMATIONS POUR L'ANNEE (**A GARDER**)

DATES A RETENIR :

- Lundi 30 Août : Visite des nouvelles familles avec Mme Fournol et l'APE à 16h00.
- Samedi 11 septembre : Réunion de rentrée pour les élémentaires (11^{ème} à 7^{ème}). Matin.
- Mardi 5 octobre : Réunion de rentrée pour les classes de la maternelle. Soir.
- Mardi 19 octobre : Dîner des parents-enseignants et APE
- Samedi 11 juin : Fête de l'établissement
- Vendredi 1er juillet : Fin des cours pour les primaires.

HORAIRES

Matin : 7h30 : accueil des élèves (7h45 en maternelle)
8h30 : début des cours
11h30 : Sortie des externes. (11H20 en maternelle)

Après-midi : 13h30 : Reprise des cours
16h45 : Sortie des élèves (sortie possible dès 16h30 pour les maternelles)

Après la sortie des classes :

- Pour les classes maternelles : **garderie de 16h45 à 17h45** en salle d'accueil avec une ASEM
- Pour les classes élémentaires : **étude de 17h à 17h45** en salle d'étude du bas des 6èmes, après une récréation d'un quart d'heure avec un éducateur.
Cette étude est surveillée mais le travail des enfants n'est pas dirigé. Elle peut permettre à de jeunes enfants d'attendre la sortie de classe de leurs aînés sans perdre leur temps.
Les parents doivent impérativement prévenir de l'absence de leur enfant à l'étude sur le cahier de textes.

PASTORALE

La pastorale est animée par Mme Brigitte Mauchard, le Père Valentin Rhonat et une équipe constituée de parents et des enseignantes ; l'ensemble est structuré en étroite collaboration avec Mme Fournol, préfet du primaire.

L'annonce de Jésus Christ est explicite dans toutes les classes de l'école : temps d'éveil à la foi (maternelles, CP, CE1) et de catéchèse (CE2, CM1, CM2) chaque semaine. Les enfants sont répartis en petits groupes animés par leur institutrice ou les parents catéchistes. La catéchèse s'appuie sur la Parole de Dieu, la prière et la découverte de grands témoins. L'année est rythmée par le calendrier liturgique avec notamment des célébrations et des messes vécues par niveau ou par l'ensemble de l'école.

Les enfants peuvent choisir de vivre certains Sacrements (Réconciliation au moment de Noël et Pâques) ou de s'y préparer (baptême ou 1^{ère} communion). Dans ce cas, la demande est à faire par écrit à Mme Brigitte Mauchard avant la fin du mois de novembre.

ABSENCES

- **Toute absence doit impérativement être signalée par téléphone avant 8H30 ou avant 14 H** au secrétariat du Collège : Tel. 04.78.28.50.26.

Un mot d'absence doit être rédigé sur papier libre et donné à l'enseignante au retour de l'absence.

Les demandes d'autorisation d'absence pour raisons médicales doivent rester exceptionnelles.

Si un enfant doit exceptionnellement quitter l'école pendant les heures de cours, **les parents doivent venir le chercher dans sa classe.**

Les demandes d'autorisation d'absence pour raison familiale doivent être demandées au moins 8 jours à l'avance au Chef d'établissement, Monsieur Marc Bouchacourt, pour toute absence à partir de deux jours.

Pour un jour ou une demi-journée, la demande est à faire par lettre à Madame Fournol.

RENDEZ-VOUS

-Avec **Madame Fournol**, préfet des classes primaires, **Tel. 04.78.28.50.26.**

-Avec **les professeurs** en faisant **une demande par écrit** sur le cahier de textes.

Correspondance avec les parents :

En élémentaire, elle s'effectue dans le cahier de texte. Pas de carnet de liaison.

En maternelle, sur le cahier de liaison.

CANTINE

Toute absence à la cantine doit être signalée sur le cahier de textes.

Les élèves des classes maternelles et élémentaires peuvent être inscrits :

-tous les jours ou 1, 2 ou 3 jours par semaine.

Vente de tickets le matin entre 7h30 et 8h15, au bureau de l'éducateur (carnets de 10 tickets ou à l'unité), pour les élèves des classes maternelles et élémentaires.

Dates des changements de cantine : Tout changement du nombre de repas en cours d'année devra être signalé **par écrit sur le cahier de textes.** L'information sera transmise à l'économat :

Avant le 10 Décembre pour le deuxième trimestre (du 03/01/22 au 01/04/22) - avant le 25 Mars pour le troisième trimestre. (du 04/04/22 au 01/07 /22)

Pas de changement possible au-delà ou entre de ces dates.

SECURITE

La sortie des élèves du Primaire se fait soit par le 23 chemin de Montauban, soit par le haut : Fourvière. (Parc des hauteurs, sur les heures d'ouvertures du portillon).ou aussi possible par la place du 158^{ème} régiment d'Infanterie.

Nous demandons aux parents d'insister auprès de leurs enfants pour qu'ils ne courent pas en sortant de l'école et qu'ils respectent les signalisations sur le Quai Pierre Scize.

Le matin, les élèves des classes maternelles doivent être accompagnés par un parent. Le soir l'enfant peut être récupéré par un adulte ou un frère/sœur du collège (pas par un primaire).

VETEMENTS ET OBJETS:

Les vêtements des élèves **marqués à leur nom et prénom**, qu'il s'agisse de vêtements de ville ou qu'il s'agisse de vêtements de sport, seront rendus aux élèves.

Les autres vêtements trouvés seront conservés en primaire pendant quelques semaines et accrochés sous le préau, puis donnés, à chaque vacances, à une association caritative.

Des tenues trop décontractées ne sont pas autorisées en période estivale. Tongs, short ou jupe trop courtes.

Les téléphones portables, trottinettes, et les parapluies sont interdits à l'école et seront confisqués immédiatement.

Un ballon apporté à l'école l'est sous la responsabilité de son propriétaire.

FOURNITURES SCOLAIRES **Toutes les fournitures de papeterie sont distribuées par l'école.**

Merci d'éviter les objets gadgets inutiles.

Le jour de la rentrée, les élèves n'ont besoin que d'une trousse et de leurs livres.

Pas d'agenda. Le cahier de textes, utilisé aussi pour la correspondance avec les parents, est fourni par l'école